

Mesdames, Messieurs les Président(e)s des Clubs  
de Tennis De la Somme  
S/C de Mesdames et Messieurs les  
correspondant(e)s des Clubs de Tennis de la  
Somme

Amiens, le 18 août 2023

N/Réf : OK/VF/CD/  
Objet : **Challenge par équipes Seniors Automne / Hiver – Saison 2024**

Mesdames, Messieurs,

A la suite de notre courrier transmis le 5 juillet 2023, vous trouverez ci-après les informations sur le calendrier définitif.

**Les inscriptions seront ouvertes sur ADOC à compter de lundi 21 août 2023.**

Pour rappel, la composition des divisions est la suivante :

<b>Dames</b>	<b>Messieurs</b>
D1 : 1 poule de 6 équipes	D1 : 2 poules de 6 équipes
D2 : 2 poules de 6 équipes	D2 : 4 poules de 6 équipes
D3 : 3 poules de 6 équipes	D3 : 6 poules de 6 équipes
D4 : des poules de 5 ou 6 équipes	D4 : des poules de 5 ou 6 équipes
<b>(Nouveau)</b> D5 : équipes à poids « 4 <sup>ème</sup> série »	<b>(Nouveau)</b> D5 : équipes à poids « 4 <sup>ème</sup> série »

Vous trouverez en pièces jointes la liste prévisionnelle des équipes pré-engagées par division faisant suite aux résultats définitifs des divisions du challenge départemental 2022/2023.

Cette composition pourrait évoluer dans toutes les divisions en fonction des inscriptions finales.

Nous restons à votre disposition pour toutes questions relatives à l'organisation de l'épreuve (réengagement selon le niveau de vos équipes, classement à utiliser, règles sanitaires, ...).

#### Organisation et règlement :

##### **Calendrier validé**

**Remarque :** les rencontres seront décalées à 14h en cas de rencontre prioritaire de championnat régional Senior Plus, une liste des rencontres concernées sera transmise.

##### **Dames** (rencontres à 9h00) :

**Dimanches 15 octobre, 5, 12 et 26 novembre, 10 décembre 2023**, en alternance avec l'épreuves Messieurs et le championnat régional Senior Plus Dames

Possibilité de jouer samedi ou dimanche après-midi ou dimanche sur le même club receveur avec accord des 2 capitaines d'équipes et/ou présidents de clubs

Date limite de prise de licence : samedi 14 octobre 2023 (veille de la 1<sup>ère</sup> journée)

##### **Messieurs** (rencontres à 9h00) :

**Dimanches 8 et 22 octobre, samedi 11 et dimanche 19 novembre, dimanche 3 décembre 2023**, en alternance avec l'épreuve Dames et le championnat régional Senior Plus Messieurs

Possibilité de jouer samedi ou dimanche après-midi sur le même club receveur avec accord des 2 capitaines d'équipes et/ou présidents de clubs

Date limite de prise de licence : samedi 7 octobre 2023 (veille de la 1<sup>ère</sup> journée)

##### **Interpoules :**

Les dimanches 14, 21 et 28 janvier 2024

##### **Divisions et niveaux** **(Nouveau) Dames / Messieurs :**

Une différence de niveaux des équipes a été constatée en dernière division D4 lors de la précédente édition.

A la suite de la période d'engagements (août/septembre 2023) avec fiche équipe obligatoire, **une division supplémentaire et spécifique sera mise en place avec les équipes inscrites à poids « global » 4<sup>ème</sup> série.** Sur la base du classement mensuel de septembre 2023, le poids minimum devra être à 26 (équivalent 2 x 30/1) pour les Dames et à 39 (équivalent 3 x 30/1) pour les Messieurs, aucun classé(e) 30 et + ne sera autorisé(e) dans la fiche équipe à saisir obligatoirement à l'inscription.

**La Commission Seniors se réserve le droit de procéder à un ajustement des limites de classement - maxi 30/3 Dames sous réserves - à la suite des engagements des équipes.**

#### **Format des rencontres**

**Dames** (équipe de **2 à 4 joueuses**) :

2 simples (format 1) et 1 double à **2 points** (format 2 avec AD et SJD au 3<sup>ème</sup> set) pour toutes les divisions ; ordre des matchs = S2-S1-D

**Messieurs** (équipe de **3 à 4 joueurs**) :

2 simples (format 1) et 1 double à **2 points** (format 2 avec AD et SJD au 3<sup>ème</sup> set) pour toutes les divisions ; ordre des matchs = S2-S1-D

#### Modalités d'engagements :

**Les clubs doivent confirmer ou inscrire leurs équipes pour le challenge départemental par équipes Seniors Automne / Hiver 2024 via ADOC.**

**La fiche équipe est obligatoire pour toutes les divisions Dames/Messieurs :**

- **2 joueuses minimum pour les équipes Dames,**

- **3 joueurs minimum pour les équipes Messieurs.**

**Pour enregistrer une joueuse ou un joueur, il faut impérativement que la licence 2024 soit validée (voir ci-après pour la période de saisie).**

**La constitution des poules sera réalisée selon la méthode par poids des équipes.**

Pour pouvoir saisir des informations, l'utilisateur doit avoir une fonction dans son club ; il se connecte grâce à ses codes de « TenUP ».

**Période des engagements d'équipes :** ouverture à partir du **lundi 21 août 2023** jusqu'au **mardi 12 septembre 2023** dernier délai.

**Période de saisie des fiches équipes :** la 1<sup>ère</sup> période est identique à celle des engagements, puis une 2<sup>ème</sup> période aura lieu à partir du **jeudi 21 septembre 2023** jusqu'au **jeudi 5 octobre 2023** pour les Messieurs et jusqu'au **jeudi 12 octobre 2023** pour les Dames afin de vous permettre de modifier la fiche avec des compétiteurs dont la prise de licence 2024 sera faite après le 12 septembre 2023.

**La fiche équipe ne sera plus modifiable par la suite. Les 2 meilleures joueuses et les 3 meilleurs joueurs désignés de vos équipes 1<sup>ère</sup> seront considérés comme titulaires et « brûlés » de cette équipe.**

**Règlement des droits d'engagement :** 42 € par équipe engagée

 Par virement bancaire au CDST (RIB à demander par courriel au secrétariat)

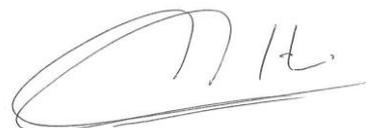
 Par chèque bancaire à l'ordre du CDST et à adresser au COMITE SOMME TENNIS,

**Mise en ligne du championnat :** entre **20 et 25 septembre 2023**.

En vous remerciant à l'avance de votre participation à cette compétition, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments sportifs les meilleurs.



Olivier KABAN  
Président de la Commission Seniors



Christian DENIS  
Président du CDST